



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 121524

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant au rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel mise en place le 27 mars 2006, dont la réflexion avait été qualifiée « d'extrêmement importante et novatrice » afin de « prendre un temps d'avance dans la compétition mondiale » et qui, après un rapport d'étape en juin, a remis un rapport définitif en décembre 2006, demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche la suite réservée à la proposition tendant à améliorer nos performances en matière d'enseignement supérieur et de recherche en accroissant de 0,5 point de PIB l'effort pour l'enseignement supérieur, en regroupant les établissements et en renforçant leur autonomie pour constituer des pôles d'excellence, visibles au niveau mondial, enfin en regroupant l'essentiel des structures de recherche autour d'une dizaine de pôles.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121524

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3238